

PARCOURS E LEARNING : ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT : ENJEUX ET TECHNIQUES EN PHASE CONCEPTION ET CHANTIER

PRÉREQUIS

- > Aucun

OBJECTIF DU PARCOURS

- > Connaître les exigences réglementaires et appréhender les solutions techniques de l'acoustique et points de vigilance en phase conception et chantier

PROGRAMME

E-LEARNING 1 Introductif : LES ESSENTIELS DE L'ACOUSTIQUE

Durée : 1h30

Introduction au e-learning : présentation du sommaire et objectifs pédagogiques, consignés...

OBJECTIFS

- > Découvrir les enjeux et la réglementation de l'acoustique dans le bâtiment, en particulier ceux de la construction de bâtiments de logements collectifs
- > Identifier les méthodes, outils, matériaux et procédés permettant d'atteindre les objectifs de performance acoustique

Programme

- > Enjeux, contexte et notions
 - ◆ Les enjeux de l'acoustique dans le bâtiment : confort, sanitaire
 - ◆ Observatoire, sondage...
 - ◆ Niveaux sonores, échelle acoustique et puissance, bruits, propagation, spectre...
- > Réglementations, certifications
 - ◆ La réglementation acoustique
 - ◆ Les certifications
- > Le processus de prise en compte de la réglementation acoustique
 - ◆ Les formalités administratives
 - ◆ Le rôle des acteurs
- > Procédés et matériaux, points de vigilance en conception et chantier
 - ◆ Doublages de façades acoustiques
 - ◆ Bruits de chocs et chapes flottantes
 - ◆ Portes palières
 - ◆ Chutes d'eau
- > Méthodes et outils pour atteindre la performance acoustique
 - ◆ Référentiel Qualitel Acoustique de QUALITEL
 - ◆ Exemples de Solutions Acoustiques de la DGALN
 - ◆ Logiciels métiers type ACOUBAT du CSTB, ACOUSTIFF de GAMBA Acoustique...

QCM intermédiaires de test des connaissances et Quiz final de validation de acquis

E-Learning

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'œuvre et entreprises
- > Fonctions techniques de la Maîtrise d'ouvrage

DURÉE

- > 4h30

COÛT

- > En inter-entreprises : 390 € HT par personne soit 468 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Capsules e-learning
- > Pédagogie expositive et active : quiz

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC + codes d'accès à la plateforme

LES

- > **Capsules e-learning : l'apprenant suit le module à distance et à son rythme et peut ainsi acquérir les notions essentielles liées à l'acoustique dans les bâtiments de logements collectifs**

PROGRAMME (suite)

E-LEARNING 2 : L'ACOUSTIQUE EN PHASE CONCEPTION

Durée : 1h30

Introduction au e-learning : présentation du sommaire et objectifs pédagogiques, consignes...

OBJECTIFS

- > Découvrir quelques principes de la conception en acoustique
- > Appréhender l'influence de matériaux, surfaces, volume des locaux, etc. sur la performance acoustique

Programme :

- > Les thématiques abordées sont les suivantes :
 - ♦ Isolement de façade (qu'est ce qui influe sur l'isolement de façade (infos accessible, exemple) – calcul de l'isolement – solution techniques : exemples + exercice
 - ♦ Bruits intérieurs (aériens / chocs) (calcul de l'isolation - solution techniques : exemples + exercice)
 - ♦ Traitement de la réverbération (introduire la formule de calcul de la durée de réverbération)
- > La formation comporte pour chacun de ces sujets :
 - ♦ Rappel des critères réglementaires
 - ♦ Etude de cas concrets : analyse des plans, matériaux, équipements
 - ♦ Calculs acoustiques simplifiés pour évaluer la situation et l'améliorer

E-LEARNING 3 : LE SUIVI DE CHANTIER EN ACOUSTIQUE

Durée : 1h30

Introduction au e-learning : présentation du sommaire et objectifs pédagogiques, consignes...

OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation acoustique et les certifications
- > Connaître l'impact des éléments de construction sur l'acoustique
- > Maîtriser les points de vigilance acoustique en suivi de chantier

Programme

- > Rappels sur les notions générales de l'acoustique du bâtiment
 - ♦ Généralités
 - ♦ Performance produit / performance bâtiment
 - ♦ La réglementation acoustique du bâtiment
 - ♦ Les risques et contentieux possibles à réception
- > Le suivi de chantier en acoustique étape par étape
 - ♦ Bruits de choc
 - ♦ Vérification des produits : commandés/livrés
 - ♦ Mise en œuvre
 - ♦ Points de vigilance

E-Learning

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'œuvre et entreprises
- > Fonctions techniques de la Maîtrise d'ouvrage

DURÉE

- > 4h30

COÛT

- > En inter-entreprises : 390 € HT par personne soit 468 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Capsules e-learning
- > Pédagogie expositive et active : quiz

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC + codes d'accès à la plateforme

LES

- > **Capsules e-learning : l'apprenant suit le module à distance et à son rythme et peut ainsi acquérir les notions essentielles liées à l'acoustique dans les bâtiments de logements collectifs**

PROGRAMME (suite)

- > Bruits aériens extérieur
 - ◆ Vérification des produits : commandés/livrés
 - ◆ Mise en œuvre
 - ◆ Points de vigilance
- > Bruits aériens intérieur
 - ◆ Vérification des produits : commandés/livrés
 - ◆ Mise en œuvre
 - ◆ Points de vigilance
- > Bruits d'équipements
 - ◆ Vérification des produits : commandés/livrés
 - ◆ Mise en œuvre
 - ◆ Points de vigilance
- > Réverbération
 - ◆ Vérification des produits : commandés/livrés
 - ◆ Mise en œuvre
 - ◆ Points de vigilance
- > Réception des travaux / Mesures acoustiques en fin de chantier

QCM intermédiaires de test des connaissances et Quiz final de validation de acquis

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > QCM d'évaluation des acquis en fin de formation inclus dans la durée totale du parcours e-learning

E-Learning

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'œuvre et entreprises
- > Fonctions techniques de la Maîtrise d'ouvrage

DURÉE

- > 4h30

COÛT

- > En inter-entreprises : 390 € HT par personne soit 468 € TTC (20% TVA)
- > En intra-entreprise : nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Capsules e-learning
- > Pédagogie expositive et active : quiz

ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC + codes d'accès à la plateforme

LES

- > **Capsules e-learning : l'apprenant suit le module à distance et à son rythme et peut ainsi acquérir les notions essentielles liées à l'acoustique dans les bâtiments de logements collectifs**